

## Compte rendu du Comité Technique Départemental du 11 mars 2019

### Ouvertures/fermetures de postes des postes 2<sup>nd</sup> degré dans les Pyrénées Atlantiques

- Déclaration liminaire de l'Unsa éducation
- Déclaration liminaires des autres organisations syndicales

#### Bilan des ouvertures/fermetures de postes

Bilan	Ouvertures	Fermetures	solde
Collège	+9	-7	+2
Lycée	+12	-23	-11
Lycée Pro	+2	-6	-4
<b>Total</b>	<b>+23</b>	<b>-36</b>	<b>-13</b>

Comme nous le craignons, l'augmentation des heures supplémentaires ne cache pas les **nombreuses suppressions de postes pour notre département**. Même si de nombreuses suppressions de postes se feront par le non remplacement de départ à la retraite, le solde départemental sera bien négatif avec **la suppression de 13 postes budgétaires** dans les établissements.

#### Mesures de cartes scolaires dans le département

- **Collège** : 4 mesures de carte scolaire (maths, lettre classique, lettre moderne et occitan)
- **Lycée** : 0 mesure de carte scolaire
- **Lycée professionnel** : 2 mesures de carte scolaire (éco-gestion, lettres anglais)

#### Postes de stagiaires

Pour la rentrée 2019, **89 supports de stagiaires sont prévus dans le département**. Ce nombre élevé ne prédit rien de bon pour les mutations 2019 (particulièrement en mathématiques 25 stagiaires de prévus, 10 stagiaires en espagnol et en EPS, 14 en lettres-modernes). On peut espérer que comme l'an dernier, le nombre de supports de stagiaires sera moindre dans la réalité.

#### Affectation ULIS Collège

Les 7 postes vacants en ULIS collège seront prioritairement attribués à des collègues du 2<sup>nd</sup> degré possédant la certification CAPPEI (ex 2CASH). Les postes non pourvu à l'issue des mutations 2<sup>nd</sup> degré seront disponibles pour le mouvement 1<sup>er</sup> degré. Pour rappel, les nouvelles règles du mouvement 1<sup>er</sup> degré seront discutées lors des prochains groupes de travail.

#### Vote

**Unsa Éducation 5 votes CONTRE**

FSU 4 votes CONTRE

FO 1 vote CONTRE

L'unanimité des votes CONTRE les ouvertures/fermetures de postes oblige à reconvoquer un CTSD mardi 19 mars.